

MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2019

Le conseil municipal, réuni au complet, sauf D. DECARME, J-C. BENIGAUD et D. LASSAIGNE, excusés, a abordé les questions suivantes :

► **VOIRIE COMMUNALE 2020** : après étude des devis, le conseil municipal retient pour réalisation en 2020 les travaux suivants :

- accès à l'entreprise Souchon 121ml (réalisation en béton spécial lourdes charges mais prise en charge par la collectivité du coût d'un aménagement courant en enrobé) : 23 004.23€

- accès Chemin du Point du Jour à la D.31 : goudronnage des travaux d'élargissement 2017 : 10 253.68€

- fin des travaux de goudronnage de la route du Vieux Cherier, du Trêve à la Croix de la Barrière sur 1120 ml : 21 598.25€

- bas de la route des Rivières, du Haut des Moulins au cimetière, sur 260 ml + les 2 parkings du cimetière (450 m²) : 8 985.25€

Le total d'environ 64 000€ dépassant nettement notre enveloppe attribuée par la CCPU, un fonds de concours sera nécessaire comme les années précédentes, à déterminer en fonction des besoins des autres communes.

Les travaux qui n'ont pas été retenus pour 2020 feront l'objet d'une étude pour les années suivantes.

► **INDEMNITE DU TRESORIER** : l'attribution de l'indemnité de conseil du trésorier n'est pas remise en cause, elle reste fixée à 50 % comme décidé l'an dernier.

► **PERSONNEL** : suite à l'avis favorable du C.T.I., le conseil municipal délibère pour transformer le poste de l'ATSEM en poste à temps non complet à 90 %.

► **TRAVAUX D'ENTRETIEN BATIMENT** : le devis demandé pour reprise du crépis en façade de l'ancienne école du Vieux Cherier est approuvé.

► **ASSAINISSEMENT** :

- lancement du projet définitif et consultation des entreprises mi décembre pour la construction au printemps de la station et la réhabilitation de certaines parties du réseau, pour un total estimé à près de 620 000€ HT ; la commune devra entretemps finaliser les acquisitions foncières, obtenir les branchements à l'électricité et à l'eau et, juste avant les travaux, faire curer la lagune actuelle.

- Le conseil municipal, après contact avec le propriétaire, propose une transaction à hauteur de 4000€ pour l'achat de 6620 m² de terrain, comprenant les parcelles B385 et B630 dans leur intégralité, ce qui permettrait d'éviter des frais de géomètre pour diviser les parcelles.

- Approbation de l'avenant de 3345,24€ du contrat de maîtrise d'œuvre pour étude de la 2e implantation de la station.

QUESTIONS DIVERSES :

- attribution d'une subvention pour le projet Tolstoï (voyage de 4 jours à Paris pour les enfants de CM1 et 2 en mars 2020) : la commune complètera la participation du Sou des écoles et des parents à hauteur de 50 à 60€ par élève, en fonction du reste à charge.

- adoption d'une décision modificative du budget afin de prévoir l'acquisition d'un photocopieur à l'école

- chemin des Rivières au Bouchet : visite sur place pour voir le travail à faire.

- chemin des Pras au Gué de la Chaux : l'entreprise Vernassière va être contactée pour le transport des matériaux à prendre sur place en vue des reprises ponctuelles sur ce chemin.

Prochaine réunion dernier vendredi de janvier 2019.